
Stéréotypes du Maghrébin dans le discours médiatique en France : Cas de « génération identitaire¹ »

North African stereotypes in the media discourse in France : Case of « génération identitaire »

Mohammed Yacine MESKINE²

Université de Saida Dr Moulay Tahar | Algérie
mohammed.meskine@univ-saida.dz

Résumé : Cet article traite de l'instrumentalisation du stéréotype du Maghrébin dans le discours du groupe « Génération identitaire », développé dans deux débats télévisés, diffusés sur la chaîne française C8. L'objectif est de montrer comment ce mouvement, se plaçant comme le défenseur de l'identité « pure » et en s'érigeant en « salvateur » et « protecteur » des Français, utilise l'image du Maghrébin « terroriste », « violeur » et « agresseur », comme moyen d'influence, en combinant les stratégies à la fois de dramatisation, de rationalisation et de témoignage dans sa perspective argumentative.

Mots-clés : Discours-médiatique, Génération identitaire, Imagologie, Maghrébin, Stéréotype

Abstract : This paper examines the use of the Maghreb stereotype in the discourse of the "Generation Identity" group, as developed in two television debates broadcast on the French channel C8. The main objective of this research is to demonstrate how this movement, by positioning itself as a defender of "pure" identity and establishing itself as a "savior" and "protector" of the French, uses the image of the Maghrebi as a "terrorist", "rapist", and "aggressor" as a means of propagandistic rhetoric that combines the strategies of dramatization, rationalization, and testimony in its argumentative perspective.

Keywords: Identity generation, Imagology, Maghrebi, Media discourse, Stereotype



¹ Anciennement appelé *Le Bloc Identitaire*, *Génération Identitaire* (désormais GI) : « est un mouvement politique d'extrême droite créé en septembre 2012 et qui font du rejet de l'autre, principalement les immigrés, le cœur de leur idéologie » (Lafabregue, 2018).

² Auteur correspondant : MOHAMMED YACINE MESKINE | mohammed.meskine@univ-saida.dz

Il sera question, dans le présent article, d'analyser les propos de la porte parole de GI, tenus lors de deux³ émissions télévisées, connues sous l'appellation de TPMP⁴, diffusées en direct sur C8, une chaîne de télévision française, en s'appuyant principalement sur les concepts de P. Charaudeau (2008), notamment les outils théoriques relatifs à la « problématique de l'influence psychologique et sociale », et ce, afin d'identifier les actes langagiers participant à l'acte d'influence exercé sur l'auditeur.

Nombreux sont les théoriciens qui se sont penchés sur le caractère performatif des discours, à l'instar de C. Kerbrat-Orecchioni, (1980) ou J. M. Adam (2005), et qui soulignent dans leurs travaux la volonté du locuteur d'agir sur l'autre, en intervenant sur les opinions de ce dernier, en vue de rendre son énoncé crédible. À cet égard, Ghiglione (1989) nous dira que le discours du communicant n'est pas le reflet d'une telle ou telle réalité, mais plutôt la construction de cette dernière.

Par ailleurs, et puisqu'il sera question d'analyse du discours, nous nous appuyerons sur les outils d'analyse des séquences dialogiques, car il est question de débats télévisés, dont le cadre discursif est constitué d'interactions verbales, lors desquelles les discours des différents locuteurs s'influencent mutuellement. C. Kerbrat-Oricchioni (1990), estime à ce propos, que : « Parler, c'est échanger et c'est changer, en échangeant. »

Enfin, il s'agit de voir comment le stéréotype⁵ du Maghrébin joue en faveur d'un discours politique, renforçant les actes argumentatifs et les idées du mouvement GI, selon lesquels l'immigration serait source d'insécurité et de violence.

1. Actes argumentatifs et « problématique de l'influence »

Les rapports sociaux selon P. Charaudeau (2008) ne sont pas régis par « les forces logiques », sur le mode de l'« être vrai », mais plutôt par « les forces d'adhésion », sur le mode « croire vrai ». En partant de ce principe, l'analyse du discours n'a pas pour objet la vérité, mais la mise en scène de cette dernière en tant que « croire » ou « faire croire », d'où le concept de « problématique de l'influence ». Cette mise en scène suppose, selon Charaudeau, quatre processus langagiers :

1. La régulation ou la prise de contact (imposition de sa présence à autrui, en instaurant une position de supériorité);
2. La position d'autorité ou l'identification (éthos de la rhétorique permettant l'identification d'autrui en présentant une image crédible);
3. La dramatisation ou le pathos de la rhétorique (s'appuyer sur des stratégies de dramatisation permettant l'adhésion sans résistance au point de vue du sujet)
4. La rationalisation (organisation du discours, impliquant le discours mythique et le discours savant).

3 Le choix de cet échantillon s'explique d'une part par le fait que ces deux émissions représentent les principales interventions de Thaïs d'Escufon, porte-parole du mouvement GI, dans les médias français, et de l'autre, par la corrélation des deux discours sur le plan thématiques, car certains sujets de la deuxième émission nous renvoient à la première.

4 TPMP correspond à « Touche pas à mon poste », un jeu de mots constitué à partir du slogan « Touche pas à mon pote » de l'association SOS racisme, dont Cyril Hanouna était lui-même membre. Cette émission propose des *happenings*, à l'instar des *talk-shows* américains (de l'anglais *to talk*, parler, et *show*, spectacle).

5 Dans *Opinion publique* (1922) W. Lippmann définissait les stéréotypes comme étant des « images qui médiatisent notre rapport au réel ». Une catégorisation, à première vue, banale, voire indispensable à l'activité cognitive. Néanmoins, les travaux plus ou moins récents des psychologues sociaux soulignent le caractère réducteur et nocif de cette notion. (Jahoda, 1964; Morfaux, 1980; Fischer, 1996). Car il ne faudrait pas perdre de vue l'influence de ces images négatives sur le comportement des individus. Ce qui pourrait porter préjudice à autrui.

Tout acte argumentatif tire sa *validité* au sein même de la situation de communication dans laquelle il se produit et aux conditions de sa mise en scène. Trois grands ordres argumentatifs y sont définis : le démonstratif (établir une vérité), l'explicatif (faire savoir une vérité) et le persuasif (faire croire à une vérité).

Le sujet parlant se livre à trois activités discursives : problématiser, se positionner et prouver. En posant le problème, l'argumentant propose à son interlocuteur non seulement ce dont il s'agit, mais aussi ce qu'il faut en penser, en imposant au passage une opération de re-cadrage de la question, pour amener la question sur son terrain. Dans un deuxième temps, le sujet se positionne par rapport à la problématisation, en précisant, à des fins de crédibilité, la qualité l'autorisant à argumenter et en dernier lieu, il justifie son choix afin d'assurer la validité de sa prise de position afin d'entraîner l'adhésion de son interlocuteur. Dans cette dernière phase, le sujet est appelé dans un premier temps à établir un lien de causalité entre deux ou plusieurs éléments afin d'appuyer ses propos, puis choisit l'« argument de valeur » qui a le plus de chance d'avoir un impact sur son interlocuteur tout en révélant son positionnement vis-à-vis du système de valeurs de sa propre société.

La force des arguments selon P. Charaudeau est tributaire du *mode de raisonnement* (déduction, analogie, opposition, calcul), du *type de savoir* (topiques, lieux communs, valeurs) et enfin de la *modalisation énonciative* (explicite, implicite, affirmation, interrogation).

Bien que nous privilégions dans la présente analyse l'approche argumentative, nous sommes dans l'obligation de nous pencher sur le discours extralinguistique, car il s'agit d'un corpus audio-visuel. Nous nous intéresserons en particulier à la scène, la *prise de vue*, les images en arrière-plan, les (sons, voix, musique, mimogestualité, etc.) qui sont aussi significatifs que les énoncés verbaux.

2. Les « Identitaires » et l'identité-structure

L'appellation « Génération identitaire », du mouvement objet de notre analyse, recèle le dessein de ce groupuscule, dont le fondement principal est d'établir une frontière étanche entre une identité « pure », « fixe » et l'altérité, qui est conçue comme une menace. Cette conception s'inscrit, par conséquent, dans le cadre des pensées binaires, faisant fi des pensées modales (Laplatine, 2016), longtemps « invisibilisés » et qui ont commencé à émerger à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, notamment dans les débats publics ou académiques.

Il est certes difficile de cerner le concept de l'identité, en raison de son caractère non empirique, notamment après le rejet du *cogito cartésien* au XVIII^e siècle. Toutefois, maints travaux sur cette question nous apprennent que l'identité est une catégorie structurée ou « déstructurée⁶ », notamment par les approches postmodernes - *french theory* - qui tirent leurs fondements de la déconstruction derridienne. Elle est complexe (endo-exo-gène), à la fois abstraite (ensemble de qualités, valeurs morales et idéologiques) et concrète (physique, filiation), dont certaines propriétés sont plus ou moins communes à un groupe donné, avec plus ou moins des « écarts » (Jullien, 2016), au sein même d'un groupe homogène et qui permettent à ce dernier de s'affirmer face à l'autre.

Par ailleurs, l'identité est forgée individuellement, mais le plus souvent sous l'influence de la société dans laquelle on évolue et dont les plus principaux piliers sont « la religion et la

⁶ Thèse développée par Éric Zemmour dans *Le Suicide français* (2014), publié chez Albin Michel.

politique » (Goldier, 2015); fondements maintenus par des « stratégies discursives » (Belanger, 2012) et qui déterminent la façon d'être, d'agir et de réagir des individus. La structure identitaire est complexe dans ce sens que les éléments assemblés ne sont pas forcément monades, (nationalité(s), langue(s), culture(s), etc.) mais peuvent être doublement ou triplement dyade, triade, voire plus, avec des degrés et des liens - penchants - différents entre la personne et les éléments qui le composent.

Les facteurs retenus actuellement permettant de définir un individu sont à la fois relatifs, subjectifs et arbitraires : la naissance, l'apparence physique, le nom et l'affiliation biologique, l'appartenance religieuse, l'appartenance territoriale (nationalité), la langue, les expériences (récit de vie), la profession, l'adhésion à des valeurs (morales, civiques), etc. Une identité, au sens actuel du terme, serait donc la combinaison de ses éléments. Toutefois, aucun de ces éléments, à lui seul, ne permet de déterminer l'identité d'un individu. Mais paradoxalement, nous ne pouvons nier l'existence d'une identité individuelle ou collective, car même si les frontières soient floues et que les éléments constitutifs de ce qui est convenu d'appeler identité individuelle ou collective soient en perpétuelle évolution, donnant parfois lieu à des crises identitaires (Erikson, 1972), le système de catégorisation sociale est là pour renvoyer chaque individu à la fois à une sphère officielle, politico-juridique - ce qui rend plus commode la détermination de son statut aux yeux de l'administration - et à une autre sphère symbolique (origine ethnique), à travers l'apparence physique ou le nom par exemple. Cette frontière permet également de définir et de délimiter les pouvoirs des minorités et d'assurer la domination permanente du groupe au pouvoir. Ce sont ces enjeux géopolitiques et ces frontières « universelles » (Lahire, 2023) d'exclusion de l'autre qui rendent un concept comme l'identité-monde utopique et non opérationnel, au même titre que l'altérité qui ne se décrète pas et qui relève purement du champ de l'éthique.

Force est de constater que les « identitaires » se réclament et se positionnent sous la bannière de l'identité-structure et le discours qu'ils développent insiste beaucoup plus sur le distinctif. Or, comme nous venons de le voir cette notion est ambivalente et les définitions portant sur l'identité et qui sont à la fois instrumentalisées et basées sur la binarité, laquelle recèle au moins deux paradoxes. Autrement dit, le pouvoir de définir l'identité d'un groupe, revient à un « patriarcat politique » qui décide de ce que nous sommes et qui nous dit tantôt que nous sommes semblables, lorsqu'il s'agit d'unifier un territoire – même si nous sommes distinctifs au départ – ou au contraire, qu'on est dissemblable, lorsqu'il s'agit d'établir une frontière géopolitique au sein de la même société. Ce qui est attesté par les noms composés que portent certains pays.

3. Étude conversationnelle des émissions TPMP

3.1. 1^{ère} émission : « Comprenez-vous la dissolution de Génération identitaire ? »

La première émission, objet de notre étude, s'intitule « le témoin du jour », avec le sous-titre : « Comprenez-vous la dissolution de Génération identitaire ? ». L'émission est diffusée en direct, le 21 janvier 2021, sur la chaîne de télévision française C8, sans doute pour donner plus de transparence et plus de crédibilité aux débats. L'invitée du jour est la porte-parole du mouvement GI, Thaïs D'Escufon, suite à la décision de dissolution de ce mouvement par le Ministère de l'intérieur. Le débat en question, comme tout débat télévisé de ce genre : « combine un dispositif conversationnel et un dispositif télévisuel, les deux servant à problématiser le thème de référence [...] le dispositif conversationnel

place les pratiques dialogiques dans la perspective de la confrontation, il inscrit les stratégies d'argumentation dans le cadre d'une structure duelle à fort encadrement rituel. » (Nemri, 2015 : 1)

La scène du débat (figure ci-dessous) réunit deux groupes en face à face, dont la plupart des participants sont des chroniqueurs assez réguliers⁷.



Figure 1 : Scénographie et mise en scène du plateau de l'émission TPMP

Le réalisateur opte pour la technique de l'écran divisé dès lors qu'il s'agit d'une confrontation ou d'un dialogue, tantôt entre le présentateur et la porte-parole de GI, tantôt entre cette dernière et Maude Bregeon, porte parole du parti LREM ou Yacine Belattar⁸ et entre la porte parole de GI d'un côté, et de l'autre Belattar et Bregeon, pris ensemble. Les intervenant sont pris un à un, par un plan moyen, parfois rapproché. Le rythme des prises de vue est assez long au début, puis s'accélère au milieu et la fin de l'émission où il éclate pour montrer les tensions et les chevauchements des interventions, imprévues et imprévisibles, des participants qui remettent en cause les propos de l'invitée principale de l'émission, Thaïs D'Escufon en l'occurrence.

Hormis le documentaire présenté au début de l'émission, et qui est accompagné pendant quelques secondes d'une musique sans paroles, et dont le ton et le rythme dynamisent en quelques sortes le téléspectateur, deux autres images défilent à deux reprises lors de cette émission. La première représente le groupe GI occupant le chantier de la mosquée de Poitiers et la seconde où ce dernier est posté devant les frontières françaises lors d'«une opération anti-migrants aux Pyrénées », ce qui cadre avec le thème de la discussion.

⁷ L'identité sociale des invités participants à l'animation de l'émission de Cyril Hanouna fonde en quelques sortes leur présence dans le plateau en question. Ils sont souvent des célébrités dans le monde du journalisme ou des humoristes comme dans le cas de Yacine Belattar, présent lors de la première émission consacrée à la question de la dissolution du mouvement GI.

⁸ Yacine Bealattar est un humoriste, chroniqueur et animateur de radio français. Il est nommé membre de l'instance du Conseil présidentiel des villes en mars 2018 par le président français Emmanuel Macron. Il en démissionne en octobre 2019. Son invitation par Cyril Hanouna est fondée certainement par le combat qu'il mène contre les idées de l'extrême droite.



Figure 2 : Occupation de la mosquée de Poitiers, en chantier, par le mouvement GI

Il n’y a pas de public autour de la scène, mais des écrans, placés derrière les participants montrent que des téléspectateurs suivent le débat par visioconférence⁹. Un sondage réalisé auprès des téléspectateurs est présenté à la fin de l’émission pour répondre à la question du jour.

L’animateur opte pour une *entrée différée*¹⁰, en diffusant un petit extrait dans lequel la porte-parole du mouvement déclare : « La civilisation européenne, elle est aujourd’hui menacée de disparaître par cette invasion migratoire » (D’Escufon, 2021). Cette séquence est suivie par une image où on voit Thaïs d’Escufon à côté de Jean Messiha¹¹, polémiste Français d’extrême droite.

L’animateur enchaîne, en lisant des passages, extraits du site officiel de ce mouvement, en énonçant, [avec un air sérieux] l’expression suivante : « sur leur site internet on peut retrouver ce genre d’allégations pour tenter d’ameuter des jeunes principalement » ce qui trahit en quelques sortes sa subjectivité¹², ou du moins sa position dans le débat qu’il commence, comme nous avons pu le constater, par une « accusation », explicite, justifiée par l’utilisation du substantif « allégations » et du verbe « ameuter » pour souligner le caractère « dangereux » du mouvement en question et qui cadre avec les images diffusées en amont. Celles où le téléspectateur voit les membres du groupe GI occuper des lieux publics, en tenant des fumigènes.

Notons au passage que dans l’émission en question, le rôle du présentateur est prépondérant. Il questionne, régule le débat, interpelle et se permet d’interrompre de temps à autre ses invités. Il a le privilège d’avoir tout le temps sur lui et toujours en *gros plan* le regard de la caméra et au final, le dernier mot. Il ouvre le débat du jour par les quatre citations suivantes :

- « Génération identitaire, leurs principes : courage, excellence, humilité, communauté, persévérance, identité »
- « Tu ne te retrouves pas dans leurs discours politiques. Pour toi les chaînes de télévision débitent le même baratin en continu. Tu en as assez que tes profs, youtube, et les gauchistes

9 Mesures prises juste après la propagation de la pandémie Covid-19, apparue en 2019.

10 Par opposition à l’*entrée immédiate* dans le débat.

11 Jean Messiha adhère au FN (devenu ensuite RN) en 2016. Il quitte le mouvement en 2020. En 2022, il participe à la campagne électorale d’Eric Zemmour, en tant que conseiller et porte parole du parti Reconquête.

12 Bien que des études, comme celle de Claire Sécail, chercheuse au CNRS et spécialiste des médias, ayant démontré que les émissions de Cyril Hanouna avaient un rôle à jouer dans l’ascension des idées de l’extrême droite, en raison du « favoritisme » relatif au temps accordé à Eric Zemmour sur l’antenne - de septembre à décembre 2021- nous préférons ne pas tirer de conclusions hâtives, compte tenu des autres facteurs externes qui peuvent remettre en cause la validité interne de notre étude, notamment les propos et les positions de Cyril Hanouna, vis-à-vis de l’extrême droite dans ses déclarations et dans certaines de ses émissions.

de ton lycée vomissent sur ton pays et son histoire, sur internet, au cinéma, dans les séries télé, partout on veut te faire culpabiliser : blanc, hétéro, pour eux tu es de trop »
« Quand tu sors de chez toi, tu n'es pas en sécurité. Dans le bus, en soirée, à l'école, la racaille peut frapper. Cette violence n'existe pas sans raison : c'est l'immigration-invasion. En traversant certains quartiers, tu ne reconnais plus ton pays. L'islamisation gomme notre identité et au fond de toi tu bous, tu ne le supportes pas. Kébabs, voiles et mosquées n'ont rien à faire ici. Tu le sens bien, c'est ta conviction profonde, inébranlable, chacun chez soi »
« Le racisme anti-blancs est une réalité mais pas une fatalité. Nous sommes des éveilleurs de conscience » (Hanouna, 2021)

L'emploi du « Tu » dans les passages évoqués par l'animateur de l'émission destitue toute distance asymétrique entre le locuteur et son destinataire. Ce pronom installe une sorte d'intimité, témoignant du lien étroit qui existerait entre le locuteur et les destinataires du message. En même temps, le discours de GI revient sur l'écart ou le décalage qui existerait entre ce à quoi les Français aspirent et les discours politiques qui ne seraient pas assez patriotiques à leurs yeux. Le deuxième argument qui est mis en valeur dans le passage en question est le problème de « sécurité ». Il associe le sentiment d'insécurité à la question de l'immigration, laquelle est associée, à son tour, à l'invasion, reliée par un trait d'union avec le mot immigration¹³. Un discours qui tire ses fondements de la théorie « du grand remplacement¹⁴ », développée à tous bouts de champs par les partis d'extrême droite. Comme nous l'avons énoncé auparavant, le présentateur s'interpose souvent lors du débat. Après la lecture des passages tirés du site du mouvement, ce dernier émet un jugement de valeur à l'égard du discours de GI : « des écrits qui choquent » énonce à deux reprises le présentateur à la fin de ces citations.

En analysant les propos de Thaïs D'Escufon, nous constatons que cette dernière s'érige en « salvatrice », en mettant en avant l'image du Maghrébin « violeur » et « agresseur » qui représente un danger pour la société française, notamment pour les femmes : « Je pense que la cause est très noble quand vous voulez sauver votre peuple. Les Français qui se font agressés sexuellement dans la rue par des hommes qui sont à majorité d'origine africaine ou maghrébine. Je sais que décrire cette réalité ça vous déplaît. » (D'Escufon, 2021)

Après la *dramatisation* visant le pathos, la porte parole de GI passe à la stratégie de *rationalisation*, en présentant des statistiques qu'elle prétend tenir du Ministère de l'intérieur et qui montrent, en gros, que la majorité des « viols » et des « agressions » serait commise par les étrangers :

Je vais vous citer des chiffres du ministère de l'intérieur lui-même. Donc, à ce moment-là on ne pourra pas les nier, c'est-à-dire que dans les transports en commun, en Ile-de-France, vous avez 93% des viols qui sont commis par des étrangers et 68% des agressions sexuelles sont commises par des étrangers. La probabilité est très forte. (D'Escufon, 2021)

Cet argument, basé sur des chiffres, à la fois logique et convaincant, viendrait appuyer la thèse de départ développée par la porte parole de GI, en posant le problème comme vérité indéniable et qui permet de passer du « faire savoir » au « faire croire », en cherchant à

¹³ La question de l'immigration en France ne cesse d'alimenter les débats durant ces dernières décennies. Certains partis politiques, en particulier ceux de l'extrême droite en font même le fondement de leur programme dans leur course pour l'Elysées. Tous les journalistes ayant animé les débats avec les différents candidats aux présidentielles depuis les années 60-70 mentionnent dans leur propos l'importance de cette question comme l'une des préoccupations majeures des Français. Notons au passage que le discours de GI sur l'immigration est en *analogie* avec les discours de l'extrême droite, notamment le parti RN ou *Reconquête*, comme il est en *opposition* avec les partis de la gauche, tel que *La France insoumise* de Jean Luc Mélenchon.

¹⁴ Théorie introduite par l'écrivain Renaud Camus, en 2011, selon laquelle la population européenne serait remplacée par une population « non-blanche ».

guider en quelque sorte le mode de penser des téléspectateurs et des invités du plateau. Toutefois, le discours de Thaïs D'Escufon est remis en cause et par le présentateur lui-même et par quelques invités, en soulignant l'inexistence de « statistiques ethniques » en France. Mais cette dernière utilise dans son discours plusieurs formes de « re-cadrage » de la question pour la ramener sur son camp, du genre : « Ah non mais...la question est ridicule...la question est de savoir », ou encore : « arrêtez, c'est pas ça le sujet », tout en affirmant l'existence des statistiques de nationalités.

Le deuxième volet de la question, objet du débat, porte sur les violences exercées par le groupe GI dans les frontières de la France et là encore la porte-parole se positionne en présentant le mouvement comme « salvateur » et comme « justicier », dont la mission serait de protéger les Français des dangers des immigrés, notamment des Maghrébins qui sont associés dans son discours aux « terroristes », en accusant le gouvernement de passivité face au danger de « mort » qui guette les Français :

Nous sommes déterminés à combattre l'immigration massive qui elle pour le coup est un réel danger pour les Français. Je veux dire que vous nous parlez d'islamophobie. L'islamophobie en France c'est zéro mort. En revanche, depuis les attentats de Charlie Hebdo, c'est plus de 260 morts français tués par le terrorisme islamiste. D'un côté vous me comparez une islamophobie fantasmée, qui n'existe pas. D'un côté on compare des morts, des vrais morts, à cause du terrorisme islamiste [...] j'ai quand même le droit de demander à ce que les miens passent avant que les autres, dans mon pays, la préférence nationale¹⁵. »

Sur le plan de l'analyse des interactions verbales, nous devrions souligner que sur les treize participants présents à l'émission ce jour-là, seuls cinq d'entre eux vont prendre la parole, à savoir Cyril Hanouna, l'animateur, Maude Bregeon, porte parole de LREM, Yacine Belattar, l'humoriste, l'avocat, Fabrice Di Visio, spécialisé en droit public et Gilles Verdez, lesquels reviennent respectivement sur les thèmes suivants :

- **Le racisme : Cyril Hanouna** : Vous êtes hors la loi / le racisme est un délit en France
- **Le Discours dissident : L'avocat Fabrice Di Visio** : ce que vous avez lu là c'est problématique sur le plan social/ c'est suffisamment compliquée la période qu'on vit pour qu'on mette un tout petit peu de pacification dans tout ça et qu'on essaie effectivement dans une société qui s'oppose et qui se divise, qu'on essaie de temps en temps d'avoir des points de convergence.
- **L'amalgame : Yacine Belattar** : On essaie de construire. Vous êtes ici pour détruire/ Il y a six millions et demi de musulmans, il y a pas six millions et demi de terroristes, on est d'accord.
- **Le Racisme, la haine, l'amalgame : Maude Bregeon** : incitation à la haine, incitation au racisme. Vous nous dites depuis des mois et des années maintenant que finalement le migrant est forcément un terroriste et vous faites ces amalgames-là qui sont profondément gênants/il y a aujourd'hui des musulmans en France, une immense majorité des musulmans qui sont Français comme vous et moi, que ça vous plaise ou non. Il y a des migrants qui arrivent en France qu'on intègre et qui s'intègrent aussi bien et vous êtes dans l'amalgame permanent/ vos idées sont nuisibles à la République / vous êtes là à vomir vos discours haineux sur les plateaux télé.
- **L'Ideologie à combattre : Gilles Verdez** : les idées sont à combattre du début à la fin. Moi je vous le dit, vos idées sont à vomir.

Lors du débat, il a été reproché, entre autres, à ce mouvement les actions menées aux niveaux des frontières, visant à empêcher les migrants clandestins d'accéder au territoire

¹⁵ Nous constatons que ce passage vient en réponse aux différentes interventions des participants au débat et qui ne sont pas reproduites ici en raison de leurs longueurs et qui remettent en cause, à l'unanimité et en permanence, les idées « haineuses » et « racistes » du mouvement GI.

français. Notons au passage aussi que les statistiques présentées par l'ex porte-parole de GI ont été rejetées par l'un des invités, en mettant en avant l'argument selon lequel il n'existerait pas de statistiques ethniques en France. Propos appuyés par l'animateur de l'émission dans ces termes : « Donc ça, ces statistiques c'est n'importe quoi, elles n'existent pas. Vous me les enverrez demain et vous verrez qu'elles n'existent pas. » (Hanouna, 2021).

En outre, la porte-parole de GI enchaîne avec un argument mêlant d'une part le rationnel (la non application de la loi) et de l'autre le passionnel, en jouant sur la peur des Français, qui seraient, selon les propos de cette dernière « en réel danger », en faisant références à des attentats terroristes et en présentant le chiffre de « 260 » qui représenterait le nombre de Français morts à cause des attentats « islamistes ». Ce qui instaure une position supérieure du locuteur « qui sait » et qui maîtrise bien son sujet et qui est par conséquent crédible. Au terme de ses propos, Thaïs D'Escufon revient sur la question identitaire et se place comme la défenseuse des intérêts des Français qu'elle place face à l'Autre. Ce discours, comme l'atteste la psychanalyste C. Leguil (2019), s'appuie à la fois sur l'opposition entre le *nous* et le *eux* :

En effet, ce discours des identités politiques peut conduire à une approche qui finalement oppose entre elles différentes appartenances identitaires et donc le climat de rejet participe paradoxalement aussi de cette identification collective à un nous parce qu'il s'agit d'un nous contre d'autres nous qui deviennent eux et donc ce qui se perd, c'est un certain rapport à l'autre, lorsqu'il n'est plus mon semblable et on peut appeler ça un rapport à l'étrangeté de l'autre.

Selon J. Kristeva, le discours identitaire « rassure », mais dissimule aussi une angoisse, celle de se perdre. Elle explique ce phénomène dans ces termes :

Pourquoi cette non appartenance au groupe, fondé historiquement, politiquement et qui a son territoire, que ce soit clan, famille, tribu ou pour finir nation, pourquoi la non appartenance au groupe, qui spécifie l'étranger, porte atteinte à mon identité ? Pourquoi ça me dérange ? Le psychanalyste a une réponse qui paraît simple, mais qui nous concerne tous et qui touche notre conception profonde de l'identité. Parce que l'identité est une constituante incertaine. Elle est de solidité relative et fragile. C'est pour cela que l'identité se résout ou croit se résoudre non pas dans l'être, non pas dans qui je suis, mais dans mon appartenance au groupe. J'en suis. J'appartiens. Je ne sais pas qui je suis mais je fais partie de. L'être, l'identité, se résout à une appartenance au groupe et ceci rassure. (Kristeva, 2014)

L'analyse de la 1^{ère} émission nous révèle que le stéréotype du Maghrébin « délinquant » est repris de façon obsessionnelle dans le discours de GI. L'objectif étant de reproduire une « représentation sociale toute faite », en essayant de la poser comme « vérité », en s'appuyant toujours sur des arguments rationnels d'autorité, afin de solliciter l'adhésion de l'auditoire, en accentuant le sentiment de peur et d'angoisse chez les téléspectateurs qui devraient adhérer à la thèse de l'immigration-invasion énoncée au tout début de l'émission.

3.2 2^{ème} émission « Thaïs D'Escufon de Génération identitaire agressée. Comprenez-vous que certains doutent de son témoignage à cause de ses idées ? »

La deuxième émission dans laquelle intervient la porte-parole de GI date du 12.12.2021. Elle dure à peu près 24 min. dont dix min. qui sont consacrées au témoignage de cette dernière, laquelle prétend être séquestrée et harcelée sexuellement par un « Tunisien ».

Un public est présent. À l'instar de la première émission, il s'agit là aussi d'une entrée différée au débat et cette fois, en montrant l'image où les membres du groupuscule GI occupent¹⁶ la future grande mosquée de Poitiers. Le rythme de la musique (sans paroles), accompagnant pendant quelques secondes seulement la présentation du sujet du jour est monotone et moins accéléré que dans la première émission où il était question des actions, présentées comme « violentes » du groupe GI. Un rythme sans doute qui cadre avec le drame qu'aurait subi Thaïs D'Escufon, comme en atteste le titre donnée à cette émission « Thaïs D'Escufon de Génération identitaire agressée. Comprenez-vous que certains doutent de son témoignage à cause de ses idées ? » Question à laquelle 65% des Français ayant participé au sondage de l'émission ont répondu par non, contre 35 % qui ont répondu par oui.

Si dans la première émission les prises de vue oscillent entre le plan moyen ou le plan rapproché, celles de la deuxième, où il est question de témoignage, l'angle de vue est légèrement latéral et en gros plan, couvrant principalement le visage. On passe du gros au très gros plan quand la porte parole se met à trembler et à pleurer. Dans le langage cinématographique, ce type de plan a pour objectif à la fois d'émouvoir et de dramatiser. Il exprime la sensibilité et permet aux téléspectateurs de communiquer avec les sentiments du personnage.

Le rythme des prises de vue dans l'émission est assez stable et s'accorde avec les prises de parole, car le témoignage couvre à peu près le tiers du temps de cette dernière, avec des plan-séquences très brefs, portant le plus souvent sur l'un des invités, en plans rapprochés ou en plans d'ensemble, pour permettre aux téléspectateurs de voir la réaction et les émotions des participants. La technique de l'écran divisé est utilisée, comme dans la première émission, lorsqu'un dialogue oppose la porte-parole à l'un des invités.

Pour répondre à la question de départ, à savoir « Comprenez-vous que certains doutent de son témoignage à cause de ses idées ? », Thaïs d'Escufon tient les propos suivants :

Je pense que c'est pour des raisons politiques. C'est de l'intimidation politique. Avant, on disait que je mentais, que j'exagérais quand je dénonçais le fait que la majorité des individus qui agressent et harcèlent les femmes dans les rues étaient d'origine étrangère ou en tout cas étaient d'origine immigrée et maintenant on disait voilà, que j'étais privilégiée, que je savais pas de quoi je parlais et puis maintenant que ça m'arrive, on dit que je mens.

La porte-parole de GI commence à justifier dans ce passage le fait que certaines personnes doutent de son témoignage pour des raisons politiques et essaie en même temps de se placer sous un autre statut qui lui confère plus d'autorité et plus de crédibilité vis-à-vis du sujet évoqué, en remettant en cause l'argument de ses détracteurs politiques et en introduisant l'« argument du témoignage » (Breton, 2009) qui permet de rendre la réalité décrite encore plus présente.

Au tout début du témoignage de Thaïs D'Escufon, (mine triste, les yeux larmoyant, voix tremblante et saccadée, les mains serrées avec les doigts entrelacés¹⁷), cette dernière insiste comme nous pouvons le constater sur le passage ci-dessous, non pas sur l'agression, mais sur l'origine de son agresseur, et c'est ce que la quasi-totalité des participants va lui

16 « 73 militants, dont une majorité d'étudiants venus des quatre coins de la France, avaient investi samedi, vers 5h45, le grand bâtiment gris, encore en chantier, situé en banlieue de Poitiers, à Buxerolles. Ils se sont installés sur le toit et ont déployé une banderole affichant le nom de leur mouvement et une autre indiquant que « Charles Martel a battu les Arabes à Poitiers en 732 ». (Le Parisien, 2012)

17 Dans le domaine de la communication non-verbale, ce geste s'interprète souvent comme signe de stress ou d'anxiété.

reprocher à la fin de son témoignage, comme nous allons le voir, un peu plus loin, dans les réactions (interactions verbales) des invités :

Je sortais de ma salle de sport. Je passe un coup de fil professionnel devant la porte de mon ami [...] je te jure, je te jure, je veux pas te faire de mal *wallah* [...] il me demande mon prénom, je lui réponds et il me donne le sien. J'avoue que c'est quelque chose comme Hamza ou quelque chose comme ça. [...] il me dit moi je suis Tunisien, tu vois. [...] moi ça fait un an, un an et demi que je suis en France [...] il y avait des mots du vocabulaire qui lui manquaient [...] mais il parlait relativement bien le français quand même. Mais avec un fort accent quand même et donc il me dit qu'il est d'origine tunisienne, que ça fait un an et demi qu'il est en France (D'Escufon, 2021)

L'analyse de ce passage révèle que beaucoup d'énoncés émis par la porte-parole de GI comportent un indice renvoyant l'agresseur à son origine ethnique, « *wallah* », « prénom », « Hamza », « Tunisien », « ça fait un an que je suis en France », « le vocabulaire lui manquait » et pour finir « d'origine tunisienne ».

Il faudrait noter que les invités, même si certains ne remettent pas en cause la « véracité » des propos de Thaïs D'Escufon, reprochent à cette dernière le fait de souligner l'origine de l'agresseur et qu'en gros, ce fait divers, même s'il a vraiment eu lieu, il n'en demeure pas moins que le témoin en fait à la fois un fait politique, mais l'essence même du drame, comme le pense le chroniqueur quotidien de l'émission Gilles Verdez :

Vous avez toute ma solidarité. C'est bouleversant ! Moi ce qui me gêne, c'est la partie quand vous dites : "Il m'a dit qu'il était Tunisien" et c'est vrai que vous en avez fait de ce drame, un fait politique. C'est-à-dire que "derrière tout ça, il est Tunisien et donc, je vous l'avais dit, dites-vous, c'est un fait divers lié à l'immigration. C'est ce que vous voulez signifier politiquement. Moi ça me gêne que vous ayez fait de ce drame épouvantable un fait politique [...] Le drame c'est qu'on vous a agressée. (Verdez, 2021)

En reprenant son discours, Thaïs D'Escufon revient sur l'origine de l'agresseur, comme réalité avérée, ce qui confirmerait les « opinions communes » comme « vérités » incontestables :

Moi ce qui me gêne, c'est qu'on me demande d'occulter une partie de la vérité, pour plaire à une bien pensance et à une propagande antiraciste, mais moi, j'en ai marre, mais la vérité, c'est que c'est un migrant d'origine tunisienne. J'ai pas à cacher cette vérité [...] Moi, j'en ai assez qu'on vienne dire à des femmes, qui ne se sentent pas en sécurité dans la rue, qui sont agressées. Qu'on leur disent : « Si vous dites l'origine de vos agresseurs, et bien vous êtes des racistes. » Vous avez pas le droit, ça se fait pas. Moi, je suis désolée, c'est une partie de la vérité. Je n'ai pas à la cacher. C'est ce qui s'est passé. Il me l'a dit lui-même. En tout cas il était Maghrébin, ça c'est certain. (D'Escufon, 2021)

La porte-parole de GI touche ici à l'un des « éthos préalables » relatifs à l'extrême-droite, accusée souvent de racisme, de xénophobie ou d'islamophobie. L'expression « Bien pensance » renvoie, selon la locutrice, aux personnes de « mauvaise fois », développant un discours « antiraciste ». À supposer qu'elle oppose le camp des « antiracistes » à son propre camp ; le terme « raciste » sonne comme un aveu, implicite, que les membres de GI sont « racistes », du moins dans la première partie de ce passage, car à la fin de ce dernier Thaïs D'Escufon essaie d'en découdre avec le terme « raciste », lequel a une valeur sémantique péjorative dans l'expression « et bien vous êtes des racistes », car il relève d'un acte d'accusation.

Ce qu'il faudrait souligner, au passage, c'est que contrairement à la première émission, où il n'était pas question de témoignage, la porte parole de GI a réussi cette fois à gagner la

sympathie de quelques participants, ce qui démontre l'efficacité de l'« argument de témoignage », par rapport aux autres perspectives argumentatives utilisées jusque-là par GI, comme en témoignent les propos de Mathieu Delorme, l'un des principaux chroniqueurs de l'émission :

Oui, c'est vrai. Je n'étais pas là. Mais je dis juste que le corps parle plus que les mots. Je suis à côté d'une fille qui tremble. Comme ça. Après, elle n'a jamais dit : "sale Tunisien, sale machin". Elle raconte des faits. Elle raconte une histoire. Elle aurait pu dire un Noir, il est Blanc. Elle aurait pu raconter n'importe quoi. Elle a décrit la personne et tout. Elle aurait pu dire il s'appelle Michel et il était blanc, d'Avignon. Elle a décrit toute l'histoire avec les mots. À aucun moment dans cette histoire je n'entends le racisme et je ne vois autre chose qu'une femme qui est tremblante, qui est en train de raconter une histoire. Je ne vois rien d'autre. (Delorme, 2021)

Une autre participante à l'émission, Capucine Anav en l'occurrence, semble elle aussi convaincue par le témoignage et les propos de Thaïs D'Escufon, notamment sur le fait d'évoquer l'origine de son agresseur. Elle s'explique dans ces termes :

Et quand on doit aller, pardon, déposer plainte, de la même manière, les gendarmes, la police vous demandent : ben voilà, expliquez-nous tout, il était comment ? C'est tout à fait normal. Pourquoi est-ce qu'il faut taire ça ? On lui demande qu'est-ce qui s'est passé ? Quels ont été les dialogues ? Donc là, elle, dans sa tête, elle doit dire OK, ça je ne dois pas dire parce que les gens vont penser que. C'est un concours de circonstance. C'est horrible horrible ce qui vous est arrivé. Et Gilles, que tu puisses remettre ça en cause juste que...

Ce qui a particulièrement attiré notre attention dans l'analyse de cette séquence, c'est la double tonalité de la voix, notamment le caractère voco-prosodique et la mimo-gestuelle dans le discours (lors de la même chaîne parlée) de Thaïs D'Escufon, lesquels s'accommodent et s'adaptent parfaitement avec, tantôt le témoignage où cette dernière renoue avec l'air triste, les yeux vers le bas et la voix saccadée, tantôt le discours sur l'immigration où le ton monte crescendo avec un rythme plus ou moins accéléré et une assurance dans le regard qui est rivé directement et solennellement vers Cyril Hanouna. Un regard et des propos, accompagnés d'un geste de la main qui montre le document attestant les chiffres avancés par la porte parole de GI et qui émaneraient du Ministère de l'intérieur. Des arguments qui ont donné l'occasion à cette dernière de savourer sa revanche de la première émission.



(Figure 3 : dramatisation (pathos))



(Figure 4 : rationalisation (logos))

En effet, la locutrice enchaîne ses propos, mais en l'espace de quelques secondes, cette dernière change complètement d'attitude. Trente secondes séparent la première et la deuxième attitude dans laquelle Thaïs D'Escufon va retrouver sa voix habituelle, avec un rythme normal et une intonation montante. Elle fait allusion à son passage à l'émission

Balance ton post lorsque Cyril Hanouna jugeait que les statistiques sur les chiffres n'étaient pas fondées et qu'elle ne les avait pas sur elle :

Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais il y a à peu près un an, j'étais à peu près à cette place ici, sur le plateau de Balance ton post et j'avais dit un chiffre. J'avais dit que 63% des agressions dans les transports en public en Ile de France était le fait d'étrangers et excusez-moi Cyril. Je vous remercie de m'avoir invitée, mais à ce moment-là, vous m'aviez dit que « vous n'avez pas les chiffres », vous ne me croyiez pas, et bien les chiffres, je les ai là. C'est le Ministère de l'intérieur. Vous m'aviez dit de revenir la prochaine fois avec des chiffres. Non, mais tout simplement pour vous dire...le problème, c'est qu'en fait, les chiffres, je les ai là, c'est le Ministère de l'intérieur. C'est les chiffres de 2019.

Ce qui saute aux yeux à la lecture de ce passage, c'est la redondance du mot « chiffre », qui revient six fois, dans les six phrases retenues. En citant la source (Ministère de l'intérieur) et l'année (2019), les statistiques semblent avérées et fondées. Mais l'animateur les remet en cause tout de suite après, en évoquant l'absence de statistiques sur les ethnies en France : « Les chiffres sur les ethnies, y en a pas, y en a pas. » (Hanouna, 2021)

Le discours de la porte-parole de GI insiste sur l'image-noyau de l'étranger « violent », en lui attribuant des *éléments constructeurs* liés à d'autres faits qu'elle aurait vécus, qui confirment et renforcent l'argument de départ, mais cette fois en opposant l'étranger, qu'elle qualifie de « non blanc », au « blanc » et ce en imposant en quelque sorte au récepteur ce qu'il faudra en déduire. C'est-à-dire en stigmatisant une frange bien précise de la population qui serait structurellement « violente », par rapport aux « Blancs » ; en évoquant le facteur génétique ou racial (Non blancs = *violents* vs Blancs = *Non violents*) :

63% des agressions sexuelles dans les transports en commun sont le fait d'étrangers, et je ne parle même pas de personnes d'origines immigrées. Et je ne parle même pas des personnes d'origines immigrées qui ont la nationalité française. Je suis désolée, mais moi mon témoignage, si j'ai décidé d'en parler, c'est que j'en ai assez de ce tabou. Écoutez, je vous raconte quelque chose qui m'est arrivé, que je ne souhaite à personne, mais si, toutes les fois où j'ai été harcelée, où on m'a insultée, où on m'a manqué de respect. C'était systématiquement, pour mon cas, des non blancs.

Gilles Verdez, lequel adopte tout au long de ses interventions une mine assez sévère, avec la gestuelle à la fois du « savant » et de l'avertisseur, interrompt la porte parole de GI, en énonçant avec une intonation montante : « ça c'est honteux, mais ça c'est honteux. Vous n'avez pas le droit de dire ça en France. Vous n'avez pas le droit de dire ça. Là c'est du racisme. » (Verdez, 2021)

Un autre intervenant, Benjamin Castaldi se joint à Gilles Verdez, en reprochant à Thaïs D'Escufon le fait de montrer du doigt une communauté :

On ne peut pas montrer les gens. Une communauté. En disant, c'est à cause d'eux, c'est eux. C'est horrible de faire ça. Moi, mon problème, c'est pas dire il était Noir, blanc ou jaune. Moi, mon problème c'est que vous avez été agressée. Ça c'est un problème, le reste ne m'intéresse pas. Si vous venez en militante, en disant 63% sont...Moi je vous dis, votre discours, je ne peux pas l'entendre et je ne veux plus l'entendre aujourd'hui, voilà. Je vous le dis sincèrement. [Applaudissement du public]

Les yeux tournés vers la caméra, Thaïs D'Escufon reprend ensuite son discours, en se référant aux téléspectateurs, qui seraient censés partager avec elle cette réalité. Le caractère violent des immigrés ou des étrangers en général serait un « Tabou » qu'on tente, selon les propos de la locutrice, d'« invisibiliser » de peur d'être traité de raciste.

Lors de sa prise de parole, cette dernière présente d'autres chiffres, émanant d'une autre instance, l'INSEE en l'occurrence, en associant, à la fin de ces propos, le rationnel (les chiffres) et le dramatique (son agression par un Tunisien) qui confirme cette « réalité »:

Je voulais dire que ça c'est des choses que vous pouvez dire ici en plateau, mais en fait, les Français qui regardent la télévision ce soir et qui vivent dans le réel et qui sont dans le quotidien, qui vivent dans les quartiers, pas dans le 6^{ème}, pas dans des quartiers riches. Ils savent ce que c'est la réalité. Je suis désolée mais je suis sûre que toutes les filles honnêtes qui côtoient le réel et qui regardent cette émission aujourd'hui savent très bien le type de profil d'homme dont elles ont peur dans la rue et ça il y en a assez de s'empêcher de dire...pour plaire à la bien pensance. Je suis désolée, aujourd'hui, moi, je veux lever le tabou. La preuve vous ne voulez pas que je le dise, mais c'est une vérité. J'ai des chiffres à l'appui. Et aujourd'hui l'INSEE¹⁸ a sorti un rapport avec le service statistique ministériel de la sécurité intérieure du ministère de l'intérieur. Je vous mettrai la source sur ma chaîne telegram si vous ne me croyez pas. Les étrangers représentent 7,6 % de la population française. Ils représentent pourtant 30 % des vols violents ; 28 % des cambriolages ; 14 % des violences sexuelles ou encore 18 % des homicides. Alors voilà, c'est des chiffres, c'est factuel. Et moi je vous parle en plus de mon expérience personnelle. Ce qui m'est arrivée. Et ce que des milliers d'autres femmes subissent tous les jours. »

Cyril Hanouna intervient ensuite pour faire remarquer l'attitude « étrange » de la porte parole de GI, en s'associant aux autres chroniqueurs de l'émission, en soulignant la mise en exergue des chiffres et l'origine de l'agresseur dans le discours plutôt que l'agression en tant que telle : « Mais Thaïs, qui fait ça ? Qui fait sortir des chiffres après s'être fait agressé, c'est ça. Est-ce que c'est la priorité ? Qui fait ça ? » (Hanouna, 2021). Les interactions verbales vont ensuite graviter autour de l'instrumentation politique des faits. Critique tout à fait assumée par D'Escufon qui réplique : « je veux que cette agression soit utile. Je ne me suis pas fait agressée pour rien », car c'est la politique qui devrait, selon la porte parole de GI, régler ce genre de problème, tout en nourrissant le sentiment d'angoisse chez les destinataires du message : « Je ne veux plus avoir peur pour mes petites sœurs quand elles sortent de la faculté la nuit. Je ne veux pas qu'elles aient à vivre ce que j'ai vécu. »

Une autre interaction verbale opposera ensuite Thaïs D'Escufon à la chroniqueuse de l'émission Géraldine Maillet qui ne remet pas en cause les faits racontés lors du témoignage, mais qui reproche à la locutrice le caractère essentialisant de son discours :

Moi ce que j'ai du mal à comprendre dans votre démarche, malgré tout [...] c'est que vous essentialiser. C'est-à-dire vous êtes tout d'un coup une victime, et deux secondes après il n'y a plus de stigmates de cette agression et vous sortez des statistiques et vous nous bombardez, en disant, ben voilà, c'est un Tunisien comme par hasard. Est-ce que vous auriez fait la même chose s'il avait été Suédois ? Est-ce que vous seriez venue sur ce plateau ? Est-ce que vous auriez parlé de ça de la même manière ? Comme si ça vous arrangeait qu'il soit Tunisien. (Maillet, 2021)

Les propos avec lesquels G. Maillet termine son intervention vont être repris par le présentateur de l'émission afin de voir la réaction de la porte parole de GI qui revient toujours au même discours sur les immigrés, en les représentant comme une partie de la population qui commettrait plus d'actes de violence que les autres parties :

18 L'Institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises.

La réalité c'est que la majorité de ces agressions dans la rue ou du harcèlement et bien c'est le fait en majorité de personnes d'origine immigrée et ça je n'y peux plus rien, je suis désolée. [...] C'est la réalité que vivent les Françaises dans la rue, c'est ce que moi j'ai vécu. Ecoutez. Moi je n'ai jamais caché être une activiste politique. Moi y a un an j'étais ici pour défendre « génération identitaire » dont j'étais la porte parole. Il se trouve que ce que je dénonce, ben j'ai fini par le vivre moi aussi et donc c'est normal. En fait c'est normal que j'utilise ces faits là pour défendre en fait toutes les autres filles de France qui pensent comme moi et qui ont pas l'audience que j'aurais moi aujourd'hui sur ce plateau. Moi, je suis censurée sur tous les réseaux sociaux vous savez, j'aurais pas la chance que j'ai aujourd'hui de dire tout ça tous les jours. Evidemment que j'en profite de dire à toutes les filles qui se sentent seules et qui ont peur.

Ce dernier passage reprend l'ordre du discours tel qu'il a été présenté tout au long des interventions de Thaïs D'Escufon et sonne comme un récapitulatif de l'ensemble des arguments soutenus par cette dernière, car l'émission touche à sa fin.

À la fin de l'émission, la parole fut donnée à Guillaume Genton, un autre chroniqueur régulier de l'émission, qui revient lui aussi sur l'amalgame et les effets néfastes du discours de Thaïs d'Escufon qui tient des propos stigmatisant vis-à-vis d'une partie de la société, comme nous pouvons le constater dans l'intervention de ce dernier :

Ce qui est gênant, c'est qu'on prend un fait divers et on s'en sert pour en faire de la récupération politique. À quoi ça sert de mentionner l'origine de votre agresseur. À quoi ça sert de faire un amalgame/entre ce que vous avez vécu et vos idées politiques d'extrême droite. Ça ne sert à rien. Puisque le problème, c'est que vous n'allez pas condamner une personne qui est en l'occurrence votre agresseur, qui doit être condamné, mais vous condamnez des millions de personnes qui sont d'origine maghrébine qui ont rien fait de mal et qui vont être associés à des images de délinquants, de violeurs et d'agresseurs et c'est dégueulasse.

La dernière intervention des chroniqueurs, qui va clore en quelque sorte le débat, est celle de Gilles Verdez qui rejoint Guillaume Genton sur la question de la stigmatisation :

Votre discours c'est en gros / les immigrés ont beaucoup plus de chance de nous agresser que les non-immigrés / mais ça c'est faux / vous êtes en France. Il y a les lois de la République / vous stigmatisez une partie de la population au nom de vos idées de l'extrême droite. C'est honteux. **[Applaudissement du public]**

Nous avons constaté au fil de cette analyse de la deuxième émission qu'afin d'entraîner l'adhésion de l'auditoire le discours de GI utilise principalement « l'affirmation de valeurs communes » (Breton, 2009), jugées suffisamment fondamentales, comme stratégie argumentative, en recourant à l'opinion commune portant sur le stéréotype de l'immigré ou de l'étranger en général. Aussi, la *validité* de l'acte communicatif dans les différents discours de GI tient aux *valeurs* négatives auxquelles renvoient les sémantismes, référentiels et axiologisés dans l'usage social de ces termes.

Il s'agit de mettre « en place des stratégies discursives de dramatisation afin d'emprisonner l'autre dans un univers affectuel qui le mettra à la merci du sujet parlant. » (Charaudeau, 2008 : 2). Il s'agit là d'un processus à la fois « identificatoire », en jouant sur le pathos, et « impositif », en invitant le destinataire à opter pour le même mode de pensée, mais à partir de son propre point de vue.

Conclusion

Nous devrions préciser au terme de ce parcours que par soucis de concision nous nous sommes focalisé principalement dans cette étude sur les propos de l'ex porte-parole du mouvement Génération identitaire, en essayant de les analyser, tout en les plaçant dans leur contexte conversationnel et ce afin d'analyser le discours médiatique des deux émissions – objet de notre étude – dans sa globalité. Pour ce faire, il a été procédé à une analyse conversationnelle, c'est-à-dire une étude de tous les échanges et de toutes les autres interventions des participants ayant pris la parole dans les débats télévisés en question, y compris celles de l'animateur qui a un rôle prépondérant dans le *rituel de cadrage* (Nel, 1989).

Comme son nom l'indique le mouvement GI tient un discours identitaire « au nom de la préférence nationale ». Or, comme nous avons pu le démontrer dans la deuxième partie de ce travail, cette notion est purement idéologique et politique. (Jacob, 1996). L'image de l'étranger dans le discours de GI se rapporte à l'image historique du *paria*, de l'*hôtis*, l'ennemi « dont on se méfie, qui fait peur » (Sur, 1987 : 9)

GI se place en « justicier » qui relaie l'État et qui se pose comme le « protecteur », voire le salvateur qui se bat contre le Maghrébin, lequel est associé à l'image du « Terroriste », du « violeur » et de l'« agresseur ». En outre, le discours de GI recourt au « désirable ou le préférable », dans un contexte d'insécurité et de flux migratoires qui prennent parfois des dimensions exponentielles en France actuellement.

Il en ressort de l'analyse des interactions verbales de la première émission que ces dernières résonnent comme un contre-discours et insistent toutes, sans exception sur l'assimilation permanente entre l'immigré en général et le Maghrébin en particulier, à l'image négative du « terroriste » et du violeur ». Quant à la deuxième émission, nous avons pu constater que GI conjugue logos et pathos (dramatisation) et que l'argument du témoignage s'avère plus efficace en termes d'influence, car la porte parole de GI a réussi à gagner la sympathie de quelques invités, contrairement à la première émission où tous les invités rejetaient en bloc et à l'unanimité les idées de GI.

La réactualisation et la pérennisation de l'image séculaire de l'autre qu'entretient le discours de GI creuse davantage le fossé de l'incommunicabilité entre le monde occidental et oriental. Autant de « brèches qui se transforment en rupture entre les rives « arabes » et la rive européenne de la Méditerranée » (Moukarzel, 2017).

À la fin de cet article nous souhaiterions que d'autres recherches futures se penchent sur la réception du discours de GI à travers les commentaires des internautes suite à la diffusion des deux émissions en question sur les réseaux sociaux et qui s'élèvent à 6600 commentaires pour la 1^{ère} émission et 8400¹⁹ pour la 2^{ème}. Ces recherches apporteront à coups sûrs plus d'éclairage sur le sujet traité dans le cadre de cette étude sur « la problématique de l'influence psychologique et sociale ».

Références bibliographiques

Corpus

Émission 1 : Touche pas à mon poste ! "Génération Identitaire" dissolu : la porte-parole du mouvement s'exprime URL : <https://www.dailymotion.com/video/x7zbz28>, consulté le 5.9.2023

¹⁹ Données recueillies le 25 octobre 2023.

Émission 2 : Touche pas à mon poste ! Le témoignage de Thaïs d'Escufon, agressée sexuellement à son domicile
 URL : <https://www.youtube.com/watch?v=OGYba7rOAVA&t=599s>, consulté le 5.9.2023

Ouvrages & articles

- ADAM J.-M. 2005. *Les textes types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris. Armand Colin. 2e édition, coll. "Fac-Linguistique".
- AMOSSY R. 1991. *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*. Paris. Nathan.
- BELANGER S. 2012. « L'étude des identités dans l'Antiquité est-elle utopique ? Quelques réflexions épistémologiques et méthodologiques sur l'approche des phénomènes identitaires dans l'Antiquité. » *Cahiers d'histoire*, 31(2), 87-111.
- BRETON Ph. 2009. *L'argumentation dans la communication*. France. La Découverte. Collection : Repères.
- CHARAUDEAU P. 2008. « L'argumentation dans une problématique de l'influence ». *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, n°1, *L'analyse du discours au prisme de l'argumentation*, URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-dans-une.html>, consulté le 29/08/2023.
- ERIKSON E. H. 1972. *Adolescence et crise : La quête de l'identité*. Paris. Flammarion.
- FISCHER G.-N. 1996. *Les Concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. France. Dunod.
- GHIGLIONE R. 1989. « Discours et attitudes : la notion de consistance à propos du politique ». Dans Hermès, La Revue 2-3 (n° 5-6).
- GOLDIER M. 2015. « À l'origine des sociétés » URL : <https://www.youtube.com/watch?v=qirQWrPmrlY>, consulté le 14.07.2023.
- JACOB L. 1996. « Max Weber et les affabulations de l'identité. » Dans *Cahiers de recherche sociologique*, (26), 79-102. <https://doi.org/10.7202/1002343ar>
- JAHODA M. 1964. « Stereotype ». Dans *A Dictionary of the Social Sciences*. London. Tavistock Publications.
- JULLIEN Fr. 2016. « L'identité culturelle : une notion à dépasser ? » (La Grande table (2ème partie), France Culture, 12.10.2016) URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-grande-table-2eme-partie/l-identite-culturelle-une-notion-a-depasser-6143887>, consulté le 07.01.2023.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1980. *L'Énonciation - De la subjectivité dans le langage*. Paris. Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1990. *Les interactions verbales*. Tome 1. Paris. A. Colin.
- KRISTEVA J. 2014. « Réflexions sur l'étranger » Collège des Bernardins. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=ErXZzstNcms>, consulté le 20.01.2023
- LAHIRE B. 2023. *Les structures fondamentales des sociétés humaines*. Paris. La découverte.
- LAPLANTINE Fr. 2016. « Processus de métissage et modes de connaissance » - Séminaire de recherche La pensée métisse face à la mondialisation : difficile et urgente exigence - Université Catholique de Lyon. Jeudi 17 novembre 2016.
- LEGUIL C. 12 nov. (2019). Forum Philo 2019 « L'identité, pour quoi faire ? » - Le Mans Université: Du «je» au «nous». Actualité du «discours identitaire»- Le «je» au-delà des identités URL : <https://www.youtube.com/watch?v=igJFvtJ6MDC>, consulté le 23 mars 2023.
- LE PARISIEN. (2012). « Poitiers: gardes à vue prolongées après l'occupation d'une mosquée », journal du 21.10.2012.
- LIPPMANN Wa. 1946. *Public Opinion*. Pelican Books. New York.
- MORFAUX L. - M. 1980. « Stéréotype ». Dans *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*. France. Armand Colin.
- MOUKARZEL J. 2017. « Orient-Occident, une communication au rythme des conflits ». Dans Hermès, La Revue, 77, 223-226. <https://doi.org/10.3917/herm.077.0223>, consulté le 28/08/2023.
- NEL N. 1989. « Éléments d'analyse du débat télévisé », dans *Études de communication* [En ligne], 10 |, mis en ligne le 12 février 2012, consulté le 07 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2856> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.2856>
- NEMRI B. 2015. « De la légitimation à la mise à distance : les journalistes face aux experts dans les débats télévisés relatifs au terrorisme islamique. » dans *Études de communication*. DOI: 10.4000/edc.6319
- RICCEUR P. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris. Éditions du seuil
- STEPHANE Fr. 2018. « Raus ! L'idéologie identitaire face aux "migrants musulmans" ». Dans Bulletin de l'Observatoire international du religieux N° 24 : URL <https://obsreligion.cnrs.fr/bulletin/raus-lideologie-identitaire-face-aux-migrants-musulmans/>, consulté le 28/08/2023.
- SUR D. 1987. « Les étrangers en France sous l'ancien régime. » Dans : *Hommes et Migrations*, n° 1104, Dossier Australie. pp. 9-16.